



MISE EN GARDE

Il est démontré que le rayonnement ultraviolet (rayons UV) cause le cancer de la peau.

- Les appareils de bronzage à rayons UV, tels que les lits et les cabines de bronzage ainsi que les lampes solaires, émettent des rayons UV. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, il est reconnu que ces rayons peuvent causer le cancer de la peau.
- L'exposition aux rayons UV chez les jeunes augmente les risques de cancer.
- **L'utilisation d'appareils de bronzage est interdite aux moins de 18 ans.**
- L'exposition répétée aux rayons UV augmente les risques de cancer.
- Les rayons UV endommagent la peau et entraînent son vieillissement prématuré.
- Les risques de cancer de la peau sont accrus si vous attrapez facilement des coups de soleil.
- Si vous utilisez des appareils de bronzage, vous devez porter des dispositifs de protection pour les yeux afin d'éviter les brûlures graves ou les blessures à long terme.
- Les séances de bronzage ou de bronzage aux rayons UV devraient être espacées d'au moins 48 heures.
- Le bronzage chez les femmes enceintes ou qui prennent des contraceptifs oraux peut entraîner des changements de coloration de la peau.
- Certains troubles de santé, cosmétiques ou médicaments peuvent vous rendre plus susceptibles aux brûlures ou entraîner d'autres réactions cutanées.

Vous devriez consulter un professionnel de la santé si vous songez à vous faire bronzer.